



DÉCISION

N° : 2024-274

Exécutoire le : 17 DEC. 2024

Publiée le : 09 JAN. 2025

Visée le : 17 DEC. 2024

Notifiée le : 17 DEC. 2024

MARCHES PUBLICS

Marché n°22043 –Entretien et conduite des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation et traitement d'air.

**Lot 1 : Chauffage et eau chaude sanitaire
Avenant n° 03 relatif à la modification d'un prix**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la notification effectuée le 19/01/2022 à l'entreprises E2S Savoie

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT

Lors de l'exécution de ce marché, des équipements ont été ajoutés en lien avec des travaux entrepris à l'EHPAD des Fontanette et doivent faire l'objet d'une prestation de maintenance.

Il importe donc de modifier le prix (A12) forfaitaire annuel de maintenance de ces équipements au bordereau des prix de ce lot

Il n'a aucune incidence financière sur le maximum annuel de ce marché.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- E2S Savoie

Cette décision sera exécutoire dès sa publication et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement par le Président, par délégation,
par Yves MERCIER, Vice-Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 16/12/2024 11:28:28



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-274 : Marché 22043 - Entretien et conduite des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation, et traitement d'air - Lot 1 : Chauffage et eau chaude sanitaire - Avenant 3 : modification d'un prix

Date de transmission de l'acte : 17/12/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 17/12/2024

Numéro de l'acte : dec854 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20241216-dec854-CC

Date de décision : 16/12/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)



Marché n° 22043

**Entretien et conduite des installations de
chauffage, ventilation, climatisation des
bâtiments de GRAND LAC**

LOT N°1

**Entretien et conduite des installations de chauffage et eau chaude
sanitaire**

AVENANT N°3

ENTRE :

Groupement de commande CIAS Grand Lac / Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Renaud BERETTI, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise E2S, domiciliée 50 cours de la République, CS 70240, 69625 VILLEURBANNE CEDEX, représentée par Thierry DUVERNE, et désigné ci-après par l'expression « E2S »,

D'AUTRE PART,

Grand Lac, le coordonnateur du groupement de commandes, est chargé d'exécuter le marché au nom de l'ensemble des membres du groupement

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de services à bons de commande relatif à l'entretien et à la conduite des installations de chauffage, ventilation, climatisation des bâtiments de Grand Lac, Grand Lac et son CIAS ont confié à l'entreprise E2S, domiciliée à VILLEURBANNE la conduite et l'entretien des installations de chauffage et eau chaude sanitaire dans le cadre du lot 1

Accord cadre mono attributaire de service à bons de commande avec un maximum de :

50 000€ HT / an pour le Lot 1

Il est décomposé en 2 lots désignés ci-après :

- Lot 1 : Entretien et conduite des installations de chauffage, production ECS.
- Lot 2 : Entretien et conduite des installations de climatisation, ventilation et centrale de traitement d'air.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

À la suite de travaux d'agrandissement et de rénovation de l'Ehpad des Fontanettes de Chindrieux, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires.

Il s'agit d'ajouter au bordereau des prix pour ce bâtiment la maintenance des nouvelles installations, décrites dans l'annexe 1,

Il importe donc de modifier au bordereau des prix le prix « A .12 ».

- EHPAD LES FONTANETTE Opérations d'exploitation et de maintenance conformément au CCTP chaufferie + production ECS.

La synthèse des prestations de maintenance est rappelée dans l'annexe 2.

Le nouveau montant forfaitaire annuel de la prestation A12 est désormais de 2 675.00 € HT (3 210,00 TTC)

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Le montant maximum annuel de ce lot reste inchangé.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À Cran Gevrier , le 10 décembre 2024.

Pour la société E2S,

M. Thierry DUVERNE
Responsable d'Affaires Commerciales



E2S SAS - Agence Savoie Haute-Savoie
4 route de Nanfray - CS 60067
CRAN GEVRIER - 74960 ANNECY
Tel 04 50 68 64 74 - Fax 04 50 68 93 89
SIRET 408 468 213 00181

À

le 16 DEC. 2024

Pour Grand Lac

Yves MERCIER
Représentant du Pouvoir Adjudicateur
Coordinateur du groupement



Annexe 1

Descriptif des installations

Local Chaufferie					
Localisation	Designation	Marque	Reference	Commande	Remarque
Circuit Radiateur R+1	Pompe simple	Grundfos	Magna3 40-150 180	GTC	
Circuit Radiateur R+1	V3V	Siemens	Moteur SSA61.03	GTC	
Circuit Radiateur RDC	Pompe	Grundfos	Magna3 25-120 180	GTC	
Circuit Radiateur RDC	V3V	Siemens	Moteur SSA61.03	GTC	
Circuit Plancher BT	Pompe double	Salmson	DXM32-35	GTC	
Circuit Plancher BT	V3V	Siemens	Moteur SSB161.05HF	GTC	
Circuit CTA Cuisine	Pompe	Salmson	CXL2020P		Non utilisé
Filtre	Pot boue magnétique	BWT	Solutech clarificateur XS2020		
GTC		Siemens	Desigo PXC7		
Bâtiment	Radiateur hybride	JAGA	Strada hybrid T21 L80a110		35 unités
Sanitaire					
	Adoucisseur	PERMO	6000/7000		
Production ECS	Ballon ECS	Cordivari	BOLLY XL WC - 1000 L + appoint 6 kW	PAC	
Bouclage	Vanne equilibrage bouclage	Caleffi	Ref 128 + cartouche 02M08 - 85 l/h		
	Pompe bouclage ECS	Wilo	Star Z20/1		
Solaire thermique	Capteur	Solisart	S7 - 2,03 m ²	MES Janvier 2026	30 m ² au total
Solaire thermique	Ballon	Solisart	Ballon double échangeur 800L	MES Janvier 2026	2 unités

Local PAC					
Localisation	Designation	Marque	Reference	Commande	Remarque
	PAC N°1	Weishaupt	WWP S 35 ID		Chauffage
	Vase expansion	Zilmet	35L	PAC 1	
Circuit Chauffage	Compteur énergie	Diehl	Sharky 775	PAC 1	
Circuit Sonde	Compteur énergie	ITRON	CF Echo2	PAC 1	
Circuit Sonde	Pompe simple	Grundfos	Magna3 32-120 180	PAC 1	
Circuit Sonde	Vase expansion	Zilmet	18L	PAC 1	
	PAC N°2	Weishaupt	WWP S 20 IH		Chauffage + ECS
	Vase expansion	Zilmet	35L	PAC 2	
Circuit Chauffage	Pompe simple	Wilo	Yonos Maxo 30/0,5-12	PAC 2	
Circuit Chauffage	Compteur énergie	Diehl	Sharky 775	PAC 2	
Circuit Charge ballon ECS	Pompe simple	KSB	Calio SI HP 30-80 150W PWM	PAC 2	
Circuit Charge ballon ECS	Compteur energie	Diehl	Sharky 775	PAC 2	
Circuit Sonde	Pompe simple	Grundfos	Magna3 32-100 180	PAC 2	
Circuit Sonde	Vase expansion	Zilmet	18L		
Circuit Sonde	Compteur énergie	ITRON	CF Echo2	PAC 2	
Circuit géocooling	Pompe simple	Grundfos	Magna3 63-120 340		
	Echangeur de rafraichissement	Weishaupt	WT-K 60B		
	Ballon tampon	Weishaupt	WES 500L + resistance elec 6 kW	PAC	Chauffage
	Gestionnaire cascade	Weishaupt	WPM 6		Chauffage

Annexe 2

Synthèse des Prestations de Maintenance

Pompe à Chaleur

- **1 visite de mise en service du chauffage** sur demande du client (3 jours ouvrés)
- **1 visite d'arrêt du chauffage** sur demande du client (3 jours ouvrés)
- **1 visite d'entretien complet annuelle**
- **3 visites trimestrielles** de contrôle et d'entretien courant
- **1 contrôle d'étanchéité réglementaire** de la charge de fluide frigorigène (hors réseaux)

Chaufferie

- **1 visite de mise en service du chauffage** sur demande du client (3 jours ouvrés)
- **1 visite d'arrêt du chauffage** sur demande du client (3 jours ouvrés)
- **1 visite d'entretien complet annuelle**
- **7 visites mensuelles en période de chauffe** de contrôle et d'entretien courant

Disconnecteur

- **1 visite d'entretien complet annuelle**
- **1 contrôle annuel obligatoire** selon la Circulaire du 26/04/82

Filtre à Boue Magnétique

- **1 visite d'entretien complet annuelle**
- **3 visites trimestrielles** de contrôle et d'entretien courant
- **1 analyse annuelle physico-chimique**

Adoucisseur

- **1 visite d'entretien complet annuelle**
- **3 visites trimestrielles** de contrôle et d'entretien courant

ECS Solaire

- **1 visite d'entretien complet annuelle**
- **3 visites trimestrielles** de contrôle et d'entretien courant

Distribution Hors Chaufferie

- **Interventions sur demande spécifique du CLIENT**, facturables en hors forfait auprès du Client